

---

# Les Harkis chez Mehdi Charef et Alain Tasma

**Anne-Marie Miraglia**  
Université de Waterloo (Canada)

À quel moment, si jamais, devient-on capable de parler d'un événement douloureux et traumatisant ? Et pourquoi choisit-on de ressusciter un passé pénible ? Avec quelles intentions ? Qu'il soit effectué par un individu ou par une collectivité, ce genre de prise de parole est surtout difficile lorsqu'on ressent un sentiment, justifié ou non, de honte et de responsabilité pour le traumatisme subi. Cette prise de parole est d'autant plus réticente lorsqu'elle provient d'une minorité ethnique souvent malmenée par la société dominante.

Il en est ainsi des harkis qui ont joué un rôle très important dans l'histoire française contemporaine. Parmi les Français d'origines maghrébines, les harkis se trouvent dans une situation des plus sensibles du fait de la guerre d'indépendance algérienne qui dura 8 ans (de 1954 à 1962) et suscita des horreurs indicibles des deux camps, pour et contre l'Algérie française, avant de mettre fin à 132 ans de colonisation. La guerre d'Algérie a suscité plusieurs conflits fratricides dont le plus tragique est celui qui opposait violemment deux camps d'Algériens, les moudjahidines et les harkis, luttant chacun à sa façon contre la faim et l'humiliation.

Par leur rôle dans la guerre, 60,000 harkis ont été égorgés en l'été 1962 par les partisans du FLN (Front de libération nationale) (Jordi : 796). La France, pour sa part, a participé passivement et en connaissance de cause à ce massacre en désarmant et en abandonnant les harkis, leurs alliés en Algérie. Préoccupé par l'exode massif et le « rapatriement » des pieds noirs, les Français d'Algérie, le gouvernement français interdit à l'armée de « rapatrier » les harkis. Ceux qui réussissent à quitter l'Algérie sont parqués dans des camps de transit, dans des baraquements installés dans des zones forestières à la lisière des villes et

des villages français. Certains y sont restés pendant 25 ans. Analphabète et démunie, la grande majorité des Maghrébins de cette génération est restée muette et docile.

Or ce sont les enfants de ces hommes, les « beurs », les Français d'origines maghrébines, ou ce qu'on nommait par erreur « la deuxième génération d'immigrés » qui osent dénoncer, après 40 ans, à la place de leurs pères brisés, humiliés et moribonds, la violence et les injustices subies au cours des années par les Maghrébins, qu'ils soient harkis, immigrés ou citoyens français. Dans des textes littéraires et des textes filmiques, ils évoquent, par exemple, le massacre d'Algériens dans les régions de Sétif et de Guelma le 8 mai 1945, tout comme la répression brutale des centaines de manifestants algériens, le 17 octobre 1961, à Paris.

Malgré les nombreuses amnisties liées aux crimes de guerre, de plus en plus d'activités politiques et culturelles mettent fin à l'oubli et au refoulement de ce passé honteux de l'histoire française (Stora : 886-893). On trouve parmi ces activités la « marche des Beurs » pour l'égalité et contre le racisme (partie de Marseille le 18 octobre 1983, elle arrive à Paris le 3 décembre, 1983) ; les émissions à sujets politiques de Radio-Beure, les romans 'beurs' comme *Le Sourire de Brahim* de Nacer Kettane (1985), les ouvrages historiques comme *La Ratonnade d'octobre, un meurtre collectif à Paris* de Michel Lévine et, en 1998, le procès contre le préfet de Paris, Maurice Papon, pour des crimes contre l'humanité (notamment son rôle dans la déportation des juifs et dans la répression des Algériens en France). Et finalement, le 12 février 1999, l'Etat français « reconnaît solennellement la réalité du 'massacre' commis [le 17 octobre 1961] par des membres des forces de l'ordre » (Stora : 891).

Mais cette admission ne signifie pas pour autant la fin des difficultés entre les Français et les Maghrébins en France. Au contraire, il suffit de rappeler la recrudescence du racisme à l'égard des musulmans après le 11 septembre 2001, la législation interdisant le port du voile dans les espaces publics, la révolte des banlieues et les incendies de 2005 suite à la mort par électrocution de deux adolescents d'origines immigrées fuyant la police, les débats sur la commémoration des bienfaits de la colonisation, et les divers commentaires du président Sarkozy et de Jean-Marie Le Pen, le père fondateur du Front National, au sujet de l'insécurité et de « la racaille » dans les cités pour conclure que les difficultés des immigrés, de leurs enfants et de leurs petits-enfants en France ne cessent de se multiplier.

Face à un avenir commun bouché par le racisme et la discrimination, les enfants et les petits-enfants des Algériens en France ne semblent pas avoir pu gérer les tensions historiques qui continuent d'opposer, d'une part, les partisans de l'indépendance algérienne, immigrés en France pour des raisons économiques dans les années 50, et de l'autre, les harkis, récompensés d'une carte d'identité française pour leur fidélité à la France pendant la guerre d'Algérie. Aussi, de plus en plus de fictions romanesques et cinématographiques évoquent-elles cette violence fratricide.

Nous nous attarderons ici sur deux textes mettant en scène des familles d'harkis, leur isolement physique, leur aliénation culturelle et leur exclusion sociale non seulement par rapport à la population française et maghrébine en France, mais aussi par rapport à la population algérienne d'Algérie. Nous nous pencherons, dans un premier temps, sur le roman *Le Harki de Meriem* (1989) du romancier dit « beur » Mehdi Charef. Ensuite, il sera question du film « Harkis » du réalisateur Alain Tasma, sorti en 2006, 17 ans après la publication du *Harki de Mériem*. Le roman de Charef juxtapose d'une part le racisme meurtrier dont souffrent tous les Maghrébins en France et, d'autre part, le service rendu à la France par les harkis pendant la guerre d'Algérie. Le film d'Alain Tasma se concentre sur les humiliations, les injustices et les menaces quotidiennes subies par les harkis dans un camp de transit en France. Ces deux fictions se complètent et mettent en relief les difficultés inhérentes à la situation des harkis pris entre l'oubli et l'ingratitude du pays dit d'accueil et la mémoire vindicative du pays d'origine.

L'intrigue du *Harki de Meriem* se passe à Reims et débute avec l'assassinat de Sélim, 22 ans, par un groupe de jeunes d'extrême droite, la nuit de son anniversaire. Étudiant doué, destiné au droit, Sélim se sent parfaitement chez lui à Reims (« Il n'était pas d'ailleurs et ne se sentait pas d'ailleurs » Charef : 26), mais cela ne l'empêche pas d'être conscient que le racisme existe bel et bien en France, même chez son voisin de palier, Pierre, qui, « gagné par la psychose de l'insécurité », s'était acheté un fusil pour se protéger contre les étrangers et, en particulier, contre les adolescents « basané[s] » (Charef : 31). L'ironie du sort veut que Pierre, qui avait acheté un fusil « pour se faire peur » (Charef : 31), s'en sert finalement pour se suicider.

Le texte signale clairement que Sélim est la victime d'un crime raciste (« avec un visage plus clair il rentrerait tranquillement chez lui »

Charef : 26) et qu'il n'aurait pas été tué s'il n'avait pas été en possession d'une carte d'identité française (« Si par malheur tu as une carte d'identité française on te fait la peau. On ne veut pas de basanés dans les mêmes registres que nous, Bicot tu es, Bicot tu resteras », Charef : 31). De plus, il est évident que le maire de Reims ne fera rien pour arrêter les coupables car il « avait été élu de justesse [...] grâce aux voix de l'extrême droite » (Charef : 64).

En s'ouvrant sur la violence gratuite subie par le fils d'un harki, un étudiant maghrébin travailleur et bienveillant, *Le Harki de Meriem* affirme sans ambiguïté que la France n'a aucun égard pour le sang versé par les harkis fidèles à la France pendant la guerre d'Algérie tout comme elle n'a pas reconnu dans le passé les sacrifices des Maghrébins et des autres peuples colonisés qui se sont battus pour elle pendant la première et la deuxième guerre mondiale. La France opte constamment pour l'oubli et ne distingue pas véritablement entre les harkis qui lui sont restés fidèles et les Maghrébins installés en France pour des raisons économiques. Le texte suggère que la France ne s'inquiète pas si les harkis et leurs enfants ne peuvent aspirer au respect et à l'égalité... même en possession d'une carte d'identité française.

Ce deuxième roman de Charef montre que les harkis ne sont chez eux nulle part, ni en France, laquelle souffre d'amnésie, ni en Algérie laquelle se souvient trop bien « des salauds qui l'ont trahie » (Charef : 38). Cette situation entre l'amnésie française et la mémoire rancunière algérienne s'exprime dès les premiers chapitres du roman. Chargée par son père Azzedine de rapatrier le corps de Sélim en Algérie, Saliha est arrêtée à l'aéroport de Tlemcen par un douanier coléreux qui ne permet pas à cette « *Bent harki* » (fille de harki) d'enterrer son frère en Algérie. Le seul membre de la famille venu accueillir Saliha et la dépouille de Sélim à l'aéroport est leur grand-mère mais elle ne peut rien pour ses petits-enfants. Saliha doit rentrer en France avec la dépouille de son frère car d'après le douanier : « Le pays ne veut pas de la progéniture des traîtres » (Charef : 42).

Ces deux premiers chapitres du roman sont suivis d'à peu près seize brefs chapitres non numérotés constitutifs d'une longue analepse couvrant plus de 50 ans dans la vie d'Azzedine. Le texte est donc composé essentiellement de deux récits de longueur inégale : le récit cadre, le plus court, porte sur l'assassinat de Sélim, fils d'harki, et sur ses effets sur la famille, tandis que le récit encadré porte sur les difficultés d'Azzedine, son père, soldat harki pendant la guerre d'Algérie.

Le récit cadre se clôt avec le retour au présent. Après l'assassinat de Sélim, Azzedine se retrouve seul. Sa femme, Meriem, rentre définitivement en Algérie où il ne peut se rendre de peur de représailles. Sa fille, Saliha, devenue infirmière, quitte Reims pour ouvrir, avec le soutien d'Azzedine, un cabinet à Sarcelles, près de Paris. Aussi les deux premiers et les deux derniers chapitres, portés sur le présent, servent-ils de cadre pour la représentation des expériences d'Azzedine, soldat harki dans l'armée française.

Ce dédoublement du récit permet d'opposer d'une part les sacrifices des harkis et de leurs familles en faveur de la France et d'autre part le racisme et la violence que continue de leur réserver la société française. Mais comme le roman se termine avec le succès de Saliha, il semble suggérer que l'amélioration dans la situation des harkis est possible grâce à leurs propres efforts.

Porté sur le passé, le récit encadré relève en partie du discours de la mère d'Azzedine qui partage avec sa petite-fille quelques détails sur l'enfance et l'adolescence d'Azzedine (Charef : 58-61). Narratrice intradiégétique, la vieille femme raconte que son fils est « né le jour où le premier train a traversé la campagne » (Charef : 58), à l'époque où la France avait recruté son mari pour la deuxième guerre mondiale. Celui-ci est rentré cinq ans plus tard pour mourir de ses blessures (Charef : 61). Or le monument commémoratif érigé par les Français au centre d'une ville près du hameau de la vieille femme, ne rappelle aucun nom arabe (Charef : 60).

*Le Harki de Meriem* suggère que cette tendance à l'oubli et à l'ingratitude n'est toutefois pas spécifique à la France. Elle est aussi caractéristique de l'attitude des Algériens à l'égard de leurs parents harkis. Les Algériens restés au pays oublient qu'ils ont bénéficié directement des sacrifices de leurs parents harkis engagés dans l'armée française. Le texte explore le sens du mot « harki » tout en mettant en lumière la double aliénation des harkis pendant et après la guerre.

Rejetée par les petits immigrés qui n'avaient pas eu la chance de partir en colonies de vacances car « le règlement ne tolérait que deux enfants étrangers par groupe d'une vingtaine d'enfants français » (Charef : 45), Saliha à 9 ans avait demandé à sa mère et à son frère « c'est quoi un harki ? » (Charef : 46). Meriem lui avait expliqué qu'un harki « c'est quelqu'un qui a eu le courage de tout perdre pour faire vivre sa famille » (Charef : 46). Cette « réponse où l'on ne sentait ni honte ni remords » (p. 46) rassure la petite Saliha. Une vingtaine

d'années plus tard, à l'aéroport de Tlemcen, sa grand-mère affirme sa propre appréciation du sacrifice d'Azzedine et elle dénonce l'ingratitude des siens : « Ils ont vite oublié que s'ils ont pu manger et faire manger leurs enfants avant l'indépendance, c'est que ton père, en s'engageant dans l'armée française et en se reniant, les entretenait avec sa solde. Ton père s'est perdu pour qu'aucun de ses frères, aucune de ses sœurs n'aient trop à souffrir. » (Charef : 54)

Cependant, la réponse de Sélim à la question de Saliha introduit une note idéologique et politique qui ne figure pas dans l'explication de Meriem. Sa propre compréhension du terme « harki » évoque la trahison : « C'est un Arabe qui, pendant la guerre entre les Français et les Algériens, s'est battu contre les Arabes » (Charef : 47). Comme cette définition choque la petite Saliha, Sélim cherche à la rassurer en suggérant que leur père voulait peut-être que « les Français restent en Algérie avec les Arabes pour travailler ensemble » (Charef : 47).

Le monologue intérieur d'Azzedine sur le choix qu'il fit à la fin des années cinquante, à l'âge de 24 ans, affirme toutefois que son choix avait été déterminé uniquement par son désir de d'aider sa famille : « Il ne s'engagea pas contre quelqu'un, il s'engagea contre la terre : le ventre aride de sa terre. » (Charef : 74). « Une terre où il n'y avait plus qu'à crever, c'est ce qu'Azzedine se répéta pendant ses trente années d'exil. Et comme il ne lui restait plus que sa vie, il l'avait donnée pour les siens » (Charef : 75). La France lui avait donné une solde pour nourrir sa famille, lui avait appris à lire et à écrire le français et lui avait permis d'obtenir son permis de conduire. Au service de l'armée française, Azzedine a pu laisser ses économies à sa femme et à sa mère qui faisait vivre la famille et il a fait installer une pompe sur une ancienne source au profit de tout le douar (Charef : 130). Il faut donc reconnaître que l'amélioration dans les conditions économiques de la famille et du village a été réalisée par ceux qui comme Azzedine ont été accusés de trahison ; et que la guerre d'indépendance résulta dans la création d'emplois indispensables au bien-être d'au moins une partie de la population algérienne.

Couvrant les trois dernières années de la guerre d'Algérie, la longue analepse sur l'expérience harki du jeune Azzedine explore plus à fond la variété et la complexité des réponses possibles à la question « qu'est-ce qu'un harki ? » Pour ce faire, le récit intègre l'histoire d'autres soldats recrutés en même temps qu'Azzedine par l'armée française. Il s'agit de trois harkis dont Boussetta, Chaouch, Naïm et d'un

colon espagnol nommé Pérez. Malgré ses origines, celui-ci prétend être « plus Français que les Français parce qu'il tient à se battre pour rester dans 'son pays'. » (Charef : 87). Boussetta, lui, s'est engagé parce que c'est « un boulot comme les autres avec une solde à la clef » (Charef : 87). À 30 ans, bien qu'il n'ait rien oublié du massacre de 20 000 Algériens à Guelma, le 8 mai 1945, son unique objectif est de gagner assez d'argent pour se marier. Ces deux personnages incarnent donc deux mobiles opposés déterminant leur engagement : le patriotisme et l'individualisme. Si Pérez et Chaouche prennent plaisir à torturer les prisonniers pour obtenir des renseignements leur permettant de réaliser leurs objectifs, Naïm cherche avant tout de venger son père tué par les « *Fellouzes* » pour avoir refusé d'apporter des explosifs jusqu'à un bistrot français (Charef : 85).

Né prématuré et donc rejeté par sa mère et par son père qui soupçonne sa femme d'adultère, Chaouche est le plus violent et le plus odieux des soldats harkis à l'égard des Algériens, hommes et femmes. Par exemple, non seulement participe-t-il avec deux soldats français au viol d'une adolescente algérienne mais il finit par tuer le père qui réclame justice pour sa fille. Porteur du drapeau français, Chaouche est « propulsé à ce poste [...] pour appâter quelques-uns des miséreux qui assistaient à la parade » (Charef : 95). Il est le seul harki qui ose évoquer « *istiqlal* », l'indépendance, et tout dans son comportement suggère que son engagement dans l'armée française relève de la haine de soi et des siens en plus de trahir un penchant suicidaire. Ces personnages de nouvelles recrues révèlent donc les difficultés au sein de la société algérienne, leur lutte contre une misère issue fondamentalement de la colonisation, la confiscation des terres ancestrales par les colons et le repliement sur soi des colonisés.

Azzedine, lui, évite au tant que possible de participer à la torture des Algériens mais il reconnaît qu'il est « pris dans un piège, et que, même si l'Algérie demeurerait française, il resterait à jamais un oppresseur. Il s'était enrôlé comme on embauche à l'usine, pour la solde à la fin du mois, il savait désormais qu'il lui faudrait lutter pour sa survie » (Charef : 112). Azzedine ne s'est engagé ni par patriotisme (comme Pérez), ni par vengeance (comme Naïm), ni par égocentrisme (comme Boussetta). Il s'est engagé, s'est sacrifié, tout simplement pour faire vivre les siens.

En 1962, c'est la débâcle. L'armée française désarme les harkis et facilite le rapatriement des colons en France. Chaouche se fait tuer par le

père d'une adolescente déshonorée. Naïm est tué sans avoir pu venger la mort de son père. Pérez se pend dans la même cellule où il torturait les prisonniers. Et Boussetta, simplette emmuré dans ses rêves de mariage, ne comprend pas que rester signifie forcément mourir.

Quant à Azzedine, il quitte l'Algérie avec sa femme et le couple est logé dans une cité de transit « bâtie à la hâte et baptisée Rouge-Terre, en bordure de la zone industrielle d'Aix-en-Provence » (Charef : 167). La seule différence entre une cité de transit occupée par les harkis et un bidonville pour immigrés est que les habitants des cités de transit ont de l'eau courante. Quand Azzedine devient chauffeur d'autobus la famille peut quitter finalement la violence et le désespoir de la cité de transit, la boue et le froid, pour un trois-pièces avec une salle de bains et de l'eau chaude dans un immeuble situé à Reims.

Ce confort domestique et plus d'autonomie font que l'exil en France semble plus prometteur pour les femmes d'harkis que pour les hommes qui « abattus par la défaite et l'exil [...] avaient plutôt tendance à sombrer dans le silence et l'alcool » (Charef : 167). Meriem, par exemple, trouve en France une certaine liberté par rapport aux traditions, à la mentalité et par rapport au comportement agressif des siens à son égard (Charef : 163). Répudiée par son premier mari à dix-huit ans, Meriem en sait gré à Azzedine d'avoir fait d'elle son épouse, elle qui n'était « qu'une moins que rien » (Charef : 188). Quoique qualifiée de « stérile » en Algérie, Meriem donne deux enfants à son mari en France.

Cependant, la petite famille d'Azzedine n'y trouve pas la tranquillité : en France les harkis sont harcelés par les immigrés algériens partisans de l'indépendance en plus de se faire malmenés par la société française dominante. Ainsi ce sont les « Algériens de France » venus quêter de l'argent pour leur organisation qui marquent la porte du logement d'Azzedine et de Meriem d'un H (pour « harki ») « tracé à la peinture blanche sur la porte rouge » (Charef : 183). Mais c'est l'assassinat de Sélim par des racistes qui détruit la famille d'Azzedine. Saliha quitte Reims et Meriem rentre en Algérie où Azzedine ne peut la suivre de peur de se faire tuer par les Algériens incrustés dans l'administration qui « n'avaient eu le courage ni de l'imiter ni de le combattre » (Charef : 74).

À la différence du roman de Charef, le film « Harkis » d'Alain Tasma reste muet sur l'expérience des soldats harkis engagés dans l'armée française pendant la guerre d'indépendance. Il s'intéresse

davantage au vécu des harkis en France, en particulier, à leurs conditions de vie dans les camps de transit. Ainsi le film d'Alain Tasma développe plus à fond la présentation de l'expérience figurant seulement dans deux brefs chapitres du *Harki de Meriem*.

Nous verrons ici que ce film adopte une série de courtes scènes pour illustrer les mesures prises par l'administration française afin d'isoler et contrôler les harkis dans le système clos du camp de transit. Ces scènes alternent avec d'autres mettant en lumière la rébellion naissante des enfants d'harkis désireux d'échapper au destin de leurs parents.

L'intrigue dans le film « Harkis » se passe dans le sud de la France en 1972, donc dix ans après la fin de la guerre d'Algérie. Le film débute avec l'arrivée de la famille Benamar dans leur sixième camp depuis leur « rapatriement » en France le 30 juin 1962. Le fait que la famille est passée par six camps en dix ans suggère non seulement la durée de la précarité touchant les harkis mais aussi la négligence de la France à leur égard. Le dénuement extrême de la famille Benamar est évident dès son arrivée un soir, à pieds, avec quelques valises, dans un camp composé de baraquements situés en pleine forêt.

La famille Benamar comprend un père dit « docile et travailleur » nommé Saïd, trois fois médaillé et deux fois cité pendant la guerre d'Algérie, sa femme enceinte et leurs trois enfants dont l'aînée, Leïla, une adolescente qui nourrit des projets de s'instruire et de quitter le camp. Dotée d'un grand sentiment de justice sociale et dégoûtée par le paternalisme mesquin et abusif du chef de camp, M. François Robert, Leïla se révoltera et cherchera à entraîner dans sa révolte sa famille et les autres harkis du camp.

La nature conflictuelle des rapports entre M. Robert et Leïla se manifeste dès la toute première scène de rencontre quand le chef de camp manque de respect pour Saïd, pour la communauté harki et, de façon générale, pour tous les Maghrébins. M. Robert ne cache pas son dédain pour Saïd même devant sa femme et ses enfants. Il cherche même à le provoquer : il exige rudement leurs cartes d'identité et s'impatiente face au « bourricot » qui lève le bras droit et non le bras gauche, blessé à la guerre. Malgré les insultes et son handicap, Saïd tient à éviter les conflits et à bien travailler pour entretenir sa famille.

Face à la retenue de Saïd, le chef de camp arrache le foulard couvrant la tête de sa femme et lui ordonne d'« oublier[r] le bled maintenant ». Il promet de faire d'eux des « gens honnêtes,

travailleurs et propres » « des Français civilisés », « des Français à part entière ». En échange d'une nouvelle vie, il exige d'eux « fidélité aux valeurs de la République » et leur « obéissance aveugle et sincère ». La révolte naissante de Leïla n'attend pas à s'exprimer. Au contraire de son père qui ne dit mot et ne réagit pas en dépit des provocations, Leïla chuchote entre ses dents à l'intention de M. Robert une insulte bien française (« quel con »).

Or tout le système à l'œuvre dans le camp semble conçu pour humilier les harkis, pour les isoler, les marginaliser et les priver autant que possible de toute forme d'autonomie comme de toute initiative. Ainsi l'adjuvant du chef de camp leur signale les règlements à suivre parmi lesquels le salut du drapeau français le dimanche matin, la douche collective une fois par semaine, l'interdiction d'installer les antennes, etc.

Il est clair aussi que le chef de camp ne tolère aucune mise en question de son autorité et qu'il n'hésite pas à pénaliser sévèrement le moindre signe d'insoumission. Le traitement infligé à l'oncle Ahmed sert d'exemple et d'avertissement. Celui-ci est arraché aux siens par des policiers et des ambulanciers peu après avoir exprimé son impatience face à la passivité des harkis qui n'osent se plaindre : « Ce n'est pas un village ici. C'est comme la prison. Quel crime on a commis ? [...] Même les immigrés sont mieux traités que toi ».

Contrairement aux autres harkis qui tolèrent leur condition parce qu'ils sont convaincus que la France les a sauvés (« on est vivant et nos enfants sont avec nous »), l'oncle Ahmed n'accepte pas, lui, les humiliations quotidiennes. Leïla partage son attitude. Frustrée par le silence et par la passivité de son père et des autres hommes qui n'osent pas demander d'explications sur le sort de son oncle, Leïla découvre qu'il a été interné de force dans un hôpital psychiatrique. Elle apprend du même coup qu'il avait écrit au ministère une lettre demandant que les choses changent au camp. Lorsque finalement les ambulanciers ramènent l'oncle Ahmed au camp celui-ci n'est qu'un fantôme taciturne qui tient à peine debout -- preuve vivante qu'il « ne faut pas humilier le chef de camp ».

Il est clair que le chef de camp punit toute forme d'insoumission et que l'attitude de Leïla peut attirer des ennuis non seulement à sa famille mais aussi à tous les harkis qui ne la condamnent pas. Ainsi dans une scène, on voit M. Robert se servir de l'invalidité de Saïd pour le priver de la moitié de son salaire quoiqu'il travaille autant que les autres. Dans

une autre scène, M. Robert se venge sur les enfants de Saïd lorsque celui-ci obtient un petit boulot en dehors du camp grâce aux efforts de Leïla. Le chef de camp humilie le petit Khader devant ses camarades de classe en le privant d'un cadeau de Noël et en le giflant quand le petit ose cracher sur le cahier qu'il lui tend. Une autre scène révèle que cette vexation pousse le petit garçon à voler une bicyclette avec l'idée de s'enfuir en Belgique (« la France ne veut pas de nous »).

Entretemps, dans leur baraque, Leïla essaie de persuader son père que « ce sont les Français qui [lui] doivent quelque chose et non le contraire ». Mais comme la majorité des harkis, Saïd croit que la France les protège de la violence du FLN et de la violence de la part des immigrés arabes partisans de l'indépendance. Aussi se trouve-t-il dans l'incapacité de prendre des décisions permettant à la famille de quitter le camp. Le chef de camp réussit à tyranniser les harkis parce qu'ils craignent tous l'expulsion du camp et la déportation en Algérie.

Il est cependant clair que le chef de camp exerce de moins en moins de pouvoir sur les jeunes gens qui, comme Leïla et contrairement à leurs parents, bénéficient de l'éducation française. Aussi la nouvelle génération exige-t-elle du respect et de la dignité humaine. Loin d'intimider Leïla, l'état de l'oncle Ahmed à son retour au camp ne fait qu'aiguïser la colère et la révolte de la jeune femme (« on nous tue, on ne fait rien »).

Leïla s'enhardit jusqu'à exiger que le chef de camp leur donne à tous la somme des allocations familiales qui leur est due et non celle qu'il veut leur accorder. Elle arrive à persuader les autres femmes de demander elles aussi la récupération directe des allocations. Obligé d'acquiescer, le chef de camp cherche le moyen de briser Leïla. Il punit d'abord Saïd qui a menacé un harki ayant critiqué le comportement et l'attitude de Leïla. M. Robert fait aussi surveiller Leïla par son adjutant. En apprenant ainsi que sa fille fréquente un jeune Français, Saïd bat Leïla, l'empêche de passer le bac et projette de la marier à un jeune harki du camp.

Tout semble se refermer sur la jeune femme qui ne peut trouver aucun soutien ni chez les autres harkis, ni chez sa mère qui blâme Leïla pour leurs difficultés. Celle-ci a beau insister qu'il faut quitter le camp. Ses parents ont trop peur. Démoralisée et rejetée par les siens, Leïla s'enfuit de chez elle et semble contempler le suicide par noyade. Trempée, elle finit par trouver refuge chez ses amis, Huguette et Lucien, les grands-parents de son petit copain.

Quoique Saïd ramène sa fille au bercail c'est seulement quand le chef de camp menace de renvoyer Leïla du camp et de faire expulser la famille en Algérie qu'il réagit. Saïd reprend ses droits au respect en informant le chef de camp que son grand-père, son père et lui-même se sont battus pour la France. Il rappelle aussi à M. Robert que « la France a perdu son honneur en Algérie ». À la fin de la guerre elle a désarmé les harkis et elle les a trahis en ne faisant rien pour empêcher leur massacre. Saïd affirme avec confiance son appartenance à la France et son statut de citoyen français : « Je suis plus Français que toi, mon capitaine. »

C'est sans doute ce constat et son désir d'assurer, comme dans le passé, le bien-être de sa famille que Saïd décide qu'il faut quitter le camp lequel enferme les harkis dans la misère, les maintient à la lisière du pays et les prive de leurs droits au respect et à la dignité humaine : « J'ai tout perdu en Algérie. Je suis mort, mes enfants non ». C'est après tout pour le bien de sa famille et non pour des raisons politiques qu'il s'était engagé dans l'armée française : « je n'étais pas pour l'Algérie française ».

Comme Azzedine dans *Le Harki de Meriem*, Saïd ne s'est pas battu contre l'Algérie mais contre la faim. Et comme Azzedine, il comprend l'importance d'aider ses enfants à poursuivre leurs études pour qu'ils sortent de la misère et créent de nouveaux rapports avec la société française. Effectivement, avec le soutien de sa mère et de son père qui lui sert de chauffeur, Leïla commence ses études pour devenir aide-soignante.

Le roman de Mehdi Charef et le film *Harkis* d'Alain Tasma se complètent. Le premier met en scène l'expérience des harkis et de leur famille en Algérie et explore les mobiles derrière l'engagement des harkis dans l'armée française tandis que le dernier met en relief la condition de vie des harkis en France, les humiliations et les menaces subies en échange pour une protection factice contre la violence des immigrés algériens partisans de l'indépendance. Les deux textes montrent que la France n'a pas gardé ses promesses à l'égard des harkis et que les camps de transit servaient moins à protéger les harkis qu'à les priver de leurs droits de citoyen en les enfermant comme des prisonniers dans un espace misérable bien à l'écart de la société française.

Les deux textes montrent aussi que le changement, l'amélioration de la condition des harkis dépend de la nouvelle génération qui, scolarisée dans les principes « fraternité, égalité et liberté » de la révolution française, ne partage pas l'attitude docile et craintive caractéristique de leurs parents. La jeunesse prend la parole pour

ressusciter un passé pénible, pour sortir leurs parents de l'oubli, les disculper et pour revendiquer pour eux-mêmes et pour leurs parents leurs droits, le respect et la dignité qui leur sont dues.

---

## Ouvrages cités

- CHAREF, Mehdi. 1989. *Le Harki de Meriem*. Paris : Mercure de France.
- JORDI, Jean-Jacques. 2006. « Un déni de citoyenneté : les harkis » dans *Histoire de l'islam et des musulmans en France du Moyen Age à nos jours*, Mohammed Arkoun dir. Paris : Éditions Albin-Michel, 796-799.
- STORA, Benjamin. 2006. « La mémoire du 17 octobre 1961 » dans *Histoire de l'islam et des musulmans en France du Moyen Age à nos jours*, Mohammed Arkoun dir, Paris : Éditions Albin-Michel, 886-893.
- TASMA, Alain. 2006. Dalila Kerchouche réalisateur, et Arnaud Malherbe scénariste du film « Harkis ».